

**Base Nationale des Opérateurs  
Chiens, chats et furets**

**GUIDE UTILISATEUR  
ETABLISSEMENTS DE  
PRESENTATION AU PUBLIC**



# TABLE DES MATIÈRES

## Introduction

Le contexte réglementaire	4
Les acteurs	5

## L'Opérateur

Se connecter ou s'inscrire à la Base Nationale des Opérateurs	6
S'inscrire en tant qu'Opérateur	7
Inscrire un établissement principal	8
Modifier ses informations	9
Ajouter un établissement	10

## Déclarer des installations

Déclarer ses activités, espèces, personnel qualifié	11
Désigner son vétérinaire sanitaire	12
Une déclaration à remplir pour chaque activité	13

## Espèce Chiens

Décrire le local sain	14
Décrire le local quarantaine	15
Décrire le local infirmerie	15
Récapitulatif de la déclaration pour l'espèce chiens	16

## **Espèce Chats**

Décrire le local sain	17
Décrire le local quarantaine	18
Décrire le local infirmerie	19
Récapitulatif de la déclaration pour l'espèce chats	20

## **Espèce Furets**

Déclaration des installations	21
-------------------------------	----

## **Récapitulatifs et validation de la déclaration**

Récapitulatif de l'activité	22
Récapitulatif général et transmission de la déclaration	23

## **Contacts**



## INTRODUCTION

### Le contexte réglementaire

Depuis le 21 avril 2021, le règlement européen 2016/429 relatif aux maladies animales transmissibles, communément appelé "Loi de Santé Animale (LSA)", vous oblige à déclarer les installations de votre établissement ayant une activité de présentation au public. Pour ce faire, le Ministère chargé de l'agriculture a délégué à I-CAD la mise en place d'une plateforme sur laquelle vous devez créer et renseigner un compte dédié.



Leur(s) établissement(s)



Leur(s) installation(s)

Crée par le Fichier National I-CAD à la demande du Ministère chargé de l'agriculture, la Base Nationale des Opérateurs est une plateforme en ligne qui permet désormais aux opérateurs concernés de s'inscrire, mettre à jour leurs coordonnées, déclarer leurs établissements et leurs installations.



## Les acteurs

La Base Nationale des Opérateurs concerne plusieurs type d'acteurs, d'établissements et d'activités. Nous vous invitons à en trouver ici les définitions principales.



### L'OPÉRATEUR

Est un opérateur toute personne physique ou morale ayant des animaux sous sa responsabilité, y compris pour une durée limitée, à l'exclusion des vétérinaires et des détenteurs d'animaux de compagnie à des fins privées non commerciales.



### L'ÉTABLISSEMENT PRINCIPAL OU SECONDAIRE

L'établissement désigne toute structure ou lieu où s'exerce l'activité de l'opérateur, à titre temporaire ou permanent.

**A NOTER :** Pour certains opérateurs, l'établissement principal aura pour rôle d'administrer des établissements ayant une activité en lien avec les animaux domestiques. Ces derniers pourront également s'inscrire comme Opérateurs et signaler qu'ils gèrent administrativement des établissements.

Depuis le 21 avril 2021, la Loi de Santé Animale (LSA) « Mise en conformité - règlement (UE) 2016/429 du Parlement Européen et du Conseil vous oblige à déclarer les installations de votre élevage, animalerie, association, refuge ou fourrière. Pour ce faire, le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire a délégué à I-CAD la mise en place d'une plateforme sur laquelle vous devez créer et renseigner un compte dédié.

J'AI DÉJÀ UN COMPTE

Identifiant

Mot de passe

SE CONNECTER

[J'ai oublié mon mot de passe](#)

JE CRÉE MON COMPTE



Je me déclare en tant qu'**opérateur** et peux déclarer un ou plusieurs établissement(s)



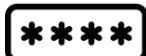
Je me déclare en tant qu'**établissement d'un opérateur**



Je suis une **famille d'accueil** et je gère mes collaborations

## Se connecter à la Base Nationale des Opérateurs

La Base Nationale des Opérateurs est une plateforme en ligne, accessible via internet.



### LIEN D'ACCÈS

[basenationaleoperateurs.i-cad.fr](http://basenationaleoperateurs.i-cad.fr)

### POUR SE CONNECTER, IL FAUT SE MUNIR :

- Le numéro de SIRET de votre société
- Un mot de passe personnel (14 caractères - incluant au minimum une majuscule et un chiffre - A créer lors de la première connexion)

## S'inscrire sur la Base Nationale des Opérateurs



CRÉER

Pour l'inscription de l'opérateur

### PREMIERE INSCRIPTION

#### Création de l'Opérateur et de son Etablissement principal

Pour vous inscrire, choisissez l'option "Je me déclare en tant qu'**opérateur et peux déclarer un ou plusieurs établissement(s)**".

### OPÉRATEUR

## S'inscrire en tant qu'opérateur

Votre inscription en tant qu'Opérateur va d'abord consister à remplir les informations liées à votre siège administratif.

1

2



Renseignez l'identifiant SIRET de votre société : Une récupération automatique de l'adresse est alors effectuée et vous évite de devoir saisir des informations déjà connues.

**SIÈGE SOCIAL**

Type d'identifiant*	Dénomination usuelle	
Numéro	Type de voie*	Nom de voie*
Code postal*	Ville*	



Renseignez ensuite les informations du responsable légal de votre société. Une facilité de saisie permet de signaler à cette étape que le responsable légal sera également le contact opérationnel dans le cadre de la BNO.

**RESPONSABLE LÉGAL**

Civilité*	Prénom*	Nom*
Fonction*	Téléphone	
Adresse e-mail	Confirmation adresse e-mail	

Le responsable légal est le contact opérationnel  Oui  Non



Renseignez les informations du contact opérationnel s'il est différent du responsable légal.



Créez votre mot de passe de connexion (14 caractères)



*Le responsable légal est la personne désignée par la loi pour représenter et défendre les intérêts d'une autre personne morale (par exemple, une société représentée par son dirigeant).*



*Le contact opérationnel est le référent en charge des déclarations d'installation et des problématiques sanitaires.*

### ETABLISSEMENT

## Etape 2 : Incrire son établissement principal

1

2



Après avoir renseigné les informations rattachées au siège administratif, sélectionnez l'option "**Etablissement ayant une activité de présentation au public**".



*L'activité de présentation au public s'entend comme l'activité consistant à présenter des animaux au sein de structures permanentes fixes ou mobiles ouvertes au public dans le cadre d'un spectacle, d'une exposition, d'un concours ou de toute autre prestation au cours de laquelle les animaux sont utilisés ou mis en contact avec du public. Elle ne concerne pas les foires, marchés, brocantes, salons et autres manifestations mentionnées à l'article L. 214-7 du code rural et de la pêche maritime. (article 30 de l'arrêté du 19 juin 2025)*

#### Renseignez également :

- L'adresse de l'établissement principal si ce dernier est différent du siège administratif,
- Le numéro de compte I-CAD.

#### ACTIVITÉ(S)

L'une des activités de votre établissement test, relevant du secteur "", est-elle en lien avec le secteur des chiens, chats et furets ?

Oui  Non

Sélectionnez vos activités\*  
 1 activité(s) sélectionnée(s)

Établissement ayant une activité de présentation au public

#### ÉTABLISSEMENT PRINCIPAL

L'adresse de votre établissement est-elle la même que celle de l'opérateur ?

Oui  Non

Avez-vous un compte I-CAD ?\*

Oui  Non

Avez-vous un Numagrit ?\*

Oui  Non

**Une fois les informations renseignées, votre inscription et la déclaration de votre établissement principal sont validées. Vous allez recevoir un e-mail vous permettant d'activer le compte.**

**A Noter :** Si vous avez désigné un autre contact opérationnel, c'est ce dernier qui recevra le lien d'activation.

### Mon espace opérateur

#### SOCIETE



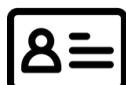
Modifier/Consulter mes informations



Créer et gérer mes établissements

## Modifier / Consulter mes informations

Vous pouvez modifier :



#### Modifier/Consulter mes informations

- La dénomination usuelle.
- L'adresse du siège social.
- Les informations du responsable légal.
- Les informations du contact opérationnel. En changeant le nom, prénom et adresse e-mail du contact opérationnel, vous désignez alors une nouvelle personne en charge des déclarations. Un e-mail lui sera alors adressé afin qu'il puisse se connecter au compte.

1 —————— 2

Informations du compte opérateur	Informations de l'établissement principal
<b>SIÈGE SOCIAL</b>	
Type d'identifiant* N° SIRET	SIRET* 77569199100019
Raison sociale* SOCIETE PROTECTRICE DES ANIMAUX	Dénomination usuelle SOCIETE PROTECTRICE DES ANIMAUX
Numeros 39	Nom de voie* BERTHIER
Type de voie* BD	Ville* PARIS 17
Code postal* 75017	
<b>RESPONSABLE LÉGAL</b>	
Madame	Prénom* gwenaelle
Fonction* RSP	Nom* diallo
Email testabcde@test.fr	Téléphone
	Confirmation email
Le responsable légal est le contact opérationnel ?* <input checked="" type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non	

## Ajouter un établissement

Dans votre espace Opérateur, cliquez sur la rubrique « Créer et gérer mes établissements », puis sur le bouton « Créer un établissement » en bas de l'écran.

Mon espace ► **Créer et gérer mes établissements**

### Créer et gérer mes établissements

**LISTE DES ÉTABLISSEMENTS**

INFORMATION COMPTE ÉTABLISSEMENT		DÉCLARATION ÉTABLISSEMENT
SOCIETE	SOCIETE	État
SOCIETE	Modifié le	Par
Visualiser / modifier l'établissement	Créer et modifier la déclaration	
1 / 2 ÉTABLISSEMENTS(S) RATTACHÉ(S) À L'OPÉRATEUR		PAGES : 1 / 1

**PRÉCÉDENT**

**CRÉER UN ÉTABLISSEMENT**

Pour ajouter un établissement, vous devrez renseigner :



**Créer un établissement**

- Le SIRET de l'établissement,
- La dénomination sociale de l'établissement,
- Les coordonnées de l'établissement,
- L'identité du contact opérationnel,
- L'adresse email du contact opérationnel,
- L'activité de l'établissement.

## DÉCLARER MES INSTALLATIONS

## Déclarer les activités, espèces, personnel qualifié

Avant le début d'une déclaration, vous visualisez les informations liées au siège administratif et à l'établissement.

Vous devez ensuite renseigner :

- Les espèces détenues.
- Le nombre de personnes justifiant des connaissances requises par la réglementation.

## ACTIVITÉ(S)

L'une des activités de votre établissement **test**, relevant du secteur "", est-elle en lien avec le secteur des chiens, chats et furets ?

Oui  Non

Sélectionnez vos activités\* —  
1 activité(s) sélectionnée(s)

Établissement ayant une activité de présentation au public

## ESPÈCE(S)

Espèce(s) en lien avec l'établissement

Chiens  Chats  Furets

## PERSONNEL

Personnel justifiant des connaissances requises par la réglementation

Toutes espèces confondues

0

Uniquement pour les chiens

0

Uniquement pour les chats

0



## Désigner son vétérinaire sanitaire

Un vétérinaire sanitaire est un vétérinaire titulaire d'une habilitation sanitaire délivrée par le Préfet. Il réalise des missions réglementées de santé publique vétérinaire pour le compte de l'établissement ou du détenteur des animaux qui l'ont désigné comme vétérinaire sanitaire.

Avant de commencer votre déclaration d'installations, vous devez désigner votre vétérinaire sanitaire auprès de votre direction départementale chargée de la protection des populations (DDecPP), ou votre direction de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DAAF) dans les DROM, en utilisant le formulaire [Cerfa n° 15983](#). Une fois validée par votre DDecPP ou DAAF, vous devrez joindre le document complété à votre déclaration BNO en précisant le vétérinaire sanitaire désigné, et éventuellement la clinique dans laquelle il travaille.

Un champ de recherche vous permet de le rechercher soit par son nom, soit par celui de la clinique.

**VÉTÉRINAIRE SANITAIRE**

Sélection du vétérinaire sanitaire

Rechercher le vétérinaire       Rechercher la clinique

Insérer le nom du vétérinaire\*      Sélectionner la clinique\*

## DÉCLARER DES INSTALLATIONS

## Une déclaration à remplir pour chaque activité

Si vous cumulez plusieurs activités au sein de votre établissement, comme celle de garde, alors vous devez compléter une déclaration d'installation pour l'activité de présentation au public et une déclaration d'installation pour l'activité de garde. Un récapitulatif s'affichera automatiquement à l'issue de chacune des déclarations.

 Établissement ayant une activité de présentation au public - Chien - Local sain

Merci de remplir tous les champs.

**LOCAL SAIN DE 5 M<sup>2</sup> À MOINS DE 10 M<sup>2</sup>**  
Hébergement(s) autre que quarantaine, infirmerie ou maternité    Nombre d'hébergement(s) : 0 

Nombre d'hébergement(s) par type et nombre de chiens pouvant y être détenus

❶ Sans courrette ni parc attenant	<input type="text"/>	Capacité du local (en chiens) de	<input type="text"/>
Avec courrette sans parc attenant	<input type="text"/>	Capacité du local (en chiens) de	<input type="text"/>
Sans courrette et avec parc attenant	<input type="text"/>	Capacité du local (en chiens) de	<input type="text"/>
Avec courrette et parc attenant	<input type="text"/>	Capacité du local (en chiens) de	<input type="text"/>
Avec un accès continu à un espace extérieur collectif de parc attenant	<input type="text"/>	Capacité du local (en chiens) de	<input type="text"/>

**Établissement ayant une activité de présentation au public** 

**Garde (avec ou sans hébergement)** 

**LOCAL SAIN 10 M<sup>2</sup> ET PLUS**  
Hébergement(s) autre que quarantaine, infirmerie ou maternité    Nombre d'hébergement(s) : 0 

**RÉCAPITULATIF LOCAL SAIN**

Hébergement(s) autre que quarantaine, infirmerie ou maternité	<input type="text" value="0"/>	Capacité du local (en chiens) de	<input type="text"/>
---	--------------------------------	----------------------------------	----------------------





## ESPÈCE CHIENS

## Décrire le local sain

Le local sain est le lieu de détention d'animaux ne faisant pas l'objet d'une quarantaine ou de soins.

Vous devez déclarer le nombre d'hébergements par paliers en mètre carré et indiquer la capacité de chiens pouvant y être accueillis.

Ainsi, l'hébergement peut faire :

- plus de 5m<sup>2</sup> mais moins de 10m<sup>2</sup>
- plus de 10m<sup>2</sup>

Au-delà de 5m<sup>2</sup>, vous devez également préciser si l'hébergement est :

- Sans courette, ni parcs attenants
- Avec courette, sans parcs attenants
- Sans courette, avec parcs attenants
- Avec courette et parcs attenants
- Avec un accès continu à un espace extérieur collectif.

Établissement ayant une activité de présentation au public - Chien - Local sain

Merci de remplir tous les champs.

LOCAL SAIN DE 5 M<sup>2</sup> À MOINS DE 10 M<sup>2</sup>  
Hébergement(s) autre que quarantaine, infirmerie ou maternité Nombre d'hébergement(s) : 0

Nombre d'hébergement(s) par type et nombre de chiens pouvant y être détenus

Sans courette ni parc attenant	<input type="text"/>	Capacité du local (en chiens) de <input type="text"/>
Avec courette sans parc attenant	<input type="text"/>	Capacité du local (en chiens) de <input type="text"/>
Sans courette et avec parc attenant	<input type="text"/>	Capacité du local (en chiens) de <input type="text"/>
Avec courette et parc attenant	<input type="text"/>	Capacité du local (en chiens) de <input type="text"/>
Avec un accès continu à un espace extérieur collectif de parc attenant	<input type="text"/>	Capacité du local (en chiens) de <input type="text"/>

LOCAL SAIN 10 M<sup>2</sup> ET PLUS  
Hébergement(s) autre que quarantaine, infirmerie ou maternité Nombre d'hébergement(s) : 0

RÉCAPITULATIF LOCAL SAIN

Hébergement(s) autre que quarantaine, infirmerie ou maternité	<input type="text" value="0"/>	Capacité du local (en chiens) de <input type="text"/>
---	--------------------------------	---



**La "Courette" est une zone en plein air à laquelle les chiens ont accès en permanence et dont la surface est adaptée à leurs besoins en fonction de la race.**

**Le "Parc attenant" est le parc permettant l'ébat des chiens - distinct de leur l'hébergement.**

### ESPÈCE CHIENS

## Décrire le local Quarantaine

 Établissement ayant une activité de présentation au public - Chien - Quarantaine

Merci de remplir tous les champs.

LOCAL DE QUARANTINE DE 5 M <sup>2</sup> À MOINS DE 10 M <sup>2</sup>		Nombre d'hébergement(s) : 0
Nombre d'hébergement(s) par type et nombre de chiens pouvant y être détenus		
<input checked="" type="radio"/> Sans courette ni parc attenant	<input type="text"/>	Capacité du local (en chiens) de <input type="text"/>
<input type="radio"/> Avec courette sans parc attenant	<input type="text"/>	Capacité du local (en chiens) de <input type="text"/>
<input type="radio"/> Sans courette et avec parc attenant	<input type="text"/>	Capacité du local (en chiens) de <input type="text"/>
<input type="radio"/> Avec courette et parc attenant	<input type="text"/>	Capacité du local (en chiens) de <input type="text"/>
<input type="radio"/> Avec un accès continu à un espace extérieur collectif de parc attenant	<input type="text"/>	Capacité du local (en chiens) de <input type="text"/>
LOCAL DE QUARANTINE 10 M <sup>2</sup> ET PLUS		Nombre d'hébergement(s) : 0
RÉCAPITULATIF QUARANTINE		
<input type="radio"/> Nombre d'hébergement(s)	<input type="text"/> 0	Capacité du local (en chiens) de <input type="text"/>

**Le local quarantaine** est le local permettant l'isolement d'animaux sans contact, direct ou indirect, avec des animaux en dehors de ce local en vue de vérifier l'absence de propagation d'une ou de plusieurs maladies déterminées pendant que les animaux à l'isolement sont placés sous observation pour une durée déterminée et, si nécessaire, soumis à des tests et à des traitements.

Vous devez déclarer le nombre d'hébergements par paliers en mètre carré et indiquer la capacité de chiens pouvant y être accueillis.

## Décrire le local Infirmerie

 Établissement ayant une activité de présentation au public - Chien - Infirmerie

Merci de remplir tous les champs.

INFIRMERIE		Nombre d'hébergement(s) : 0
Nombre d'hébergement(s) par type et nombre de chiens pouvant y être détenus		
<input checked="" type="radio"/> Nombre d'hébergement(s)	<input type="text"/>	Capacité du local (en chiens) de <input type="text"/>
RÉCAPITULATIF INFIRMERIE		
<input type="radio"/> Nombre d'hébergement(s)	<input type="text"/> 0	Capacité du local (en chiens) de <input type="text"/>

**L'infirmerie** est le local dédié à l'hébergement des animaux malades ou blessés. Pour plus d'information sur la réglementation applicable, consultez l'arrêté du 19 juin 2025 fixant les règles sanitaires et de protection animale auxquelles doivent satisfaire les activités liées aux animaux de compagnie d'espèces domestiques.

Vous devez déclarer le nombre d'hébergements de ce type et le nombre de chiens pouvant y être accueillis.

## ESPÈCE CHIENS

## Récapitulatif de la déclaration - Chiens

Une fois la description des installations terminée pour le chien, vous accédez à une fiche récapitulative. Vous pouvez revenir en arrière pour effectuer des corrections.

 Recapitulatif chiens

Récapitulatif des installations et capacités d'accueil

RÉCAPITULATIF LOCAL SAIN

● Nombre d'hébergement(s)  Capacité du local (en chiens) de

RÉCAPITULATIF QUARANTINE

● Nombre d'hébergement(s)  Capacité du local (en chiens) de

RÉCAPITULATIF INFIRMERIE

● Nombre d'hébergement(s)  Capacité du local (en chiens) de

Récapitulatif général

TOTAL GÉNÉRAL CHIENS

● Nombre d'hébergement(s)  Capacité du local (en chiens) de

## ESPÈCE CHATS

### Décrire le local sain

Vous devez déclarer le nombre d'hébergements individuels et collectifs supérieurs à 2m<sup>2</sup>.

Pour l'hébergement collectif de plus de 2m<sup>2</sup>, vous devez renseigner la surface au sol et vous pouvez ajouter un nouveau local via l'option :

Ajouter un hébergement adapté aux chats 

#### Établissement ayant une activité de présentation au public - Chat - Local sain

Merci de remplir tous les champs.

**LOCAL SAIN INDIVIDUEL DE 2 M<sup>2</sup> ET PLUS**  
Hébergement(s) autre que quarantaine, infirmerie ou maternité    Nombre d'hébergement(s) : 0 

Nombre d'hébergement(s) adapté(s) aux chats  
 Nombre d'hébergement(s)  Capacité du local (en chats) de

**LOCAL SAIN COLLECTIF DE 2 M<sup>2</sup> ET PLUS**  
Hébergement(s) autre que quarantaine, infirmerie ou maternité    Nombre d'hébergement(s) : 0 

**RÉCAPITULATIF LOCAL SAIN**  
 Nombre d'hébergement(s)  0 Capacité du local (en chats) de  

## ESPÈCE CHATS

## Décrire le local quarantaine

Vous devez déclarer le nombre d'hébergements individuels et collectifs supérieurs à 2m<sup>2</sup>. Vous devez également déclarer la surface au sol de chaque hébergement et sa capacité d'accueil.

Ajouter un hébergement adapté aux chats 

 Établissement ayant une activité de présentation au public - Chat -  
Quarantaine

Merci de remplir tous les champs.

LOCAL DE QUARANTINE INDIVIDUEL DE 2 M<sup>2</sup> ET PLUS   Nombre d'hébergement(s) : 0 

Nombre d'hébergement(s) adapté(s) aux chats

Nombre d'hébergement(s)  Capacité du local (en chats) de

LOCAL DE QUARANTINE COLLECTIF DE 2 M<sup>2</sup> ET PLUS   Nombre d'hébergement(s) : 0 

RÉCAPITULATIF QUARANTINE

Nombre d'hébergement(s)  0 Capacité du local (en chats) de  

## ESPÈCE CHATS

## Décrire le local Infirmerie

Vous devez déclarer le nombre d'hébergements de ce type et le nombre de chats pouvant y être accueillis.

 Établissement ayant une activité de présentation au public - Chat - Infirmerie

Merci de remplir tous les champs.

INFIRMERIE	Nombre d'hébergement(s) : 0	
Nombre d'hébergement(s) adapté(s) aux chats		
● Nombre d'hébergement(s)	<input type="text"/>	Capacité du local (en chats) de <input type="text"/>
RÉCAPITULATIF INFIRMERIE		
● Nombre d'hébergement(s)	<input type="text" value="0"/>	Capacité du local (en chats) de <input type="text"/> 

### ESPÈCE CHATS

## Récapitulatif de la déclaration - Chats

Une fois la description de vos installations terminée, vous accédez à une fiche récapitulative de vos installations et capacités d'accueil pour l'espèce "Chats".

**A noter :** Vous pouvez revenir en arrière à tout moment pour modifier les informations si elles sont incorrectes.

 **Recapitulatif chats**

**Récapitulatif des installations et capacités d'accueil**

RÉCAPITULATIF LOCAL SAIN	
● Nombre d'hébergement(s)	0
Capacité du local (en chats) de	<input type="text"/>

RÉCAPITULATIF QUARANTINE	
● Nombre d'hébergement(s)	0
Capacité du local (en chats) de	<input type="text"/>

RÉCAPITULATIF INFIRMERIE	
● Nombre d'hébergement(s)	0
Capacité du local (en chats) de	<input type="text"/>

**Récapitulatif général**

TOTAL GÉNÉRAL CHATS	
● Nombre d'hébergement(s)	0
Capacité du local (en chats) de	<input type="text"/>



## ESPÈCE FURETS

## Déclaration d'installations - Furet

Déclarez le nombre d'hébergements adaptés à un furet et leur capacité d'accueil avant d'accéder au récapitulatif de la déclaration pour cette espèce.

 Établissement ayant une activité de présentation au public - Furets -  
Hébergement furets

Merci de remplir tous les champs.

HEBERGEMENT FURETS Nombre d'hébergement(s) : 0 

Nombre d'hébergement(s) adapté(s) aux furets

Nombre d'hébergement(s)  Pour un nombre de furet de

RÉCAPITULATIF HEBERGEMENT FURETS

Nombre d'hébergement(s)  0 Pour un nombre de furet de  

 Récapitulatif furets

## Récapitulatif général

## TOTAL GÉNÉRAL FURETS

Nombre d'hébergement(s)  Pour un nombre de furet de

 PRÉCÉDENTENREGISTRER SUIVANT 

## FINALISATION DE LA DÉCLARATION

## Récapitulatif de l'activité

Après avoir déclaré vos installations, vous accédez aux récapitulatifs de l'ensemble de votre activité. Vous visualisez le nombre d'hébergements par type d'installation et leurs capacités de détention.

En cas de besoin, vous pouvez revenir en arrière pour effectuer des corrections.

## Récapitulatif Établissement ayant une activité de présentation au public

## Récapitulatif chiens

## RÉCAPITULATIF LOCAL SAIN

- Nombre d'hébergement(s)

Capacité du local (en chiens)  
de

## RÉCAPITULATIF QUARANTINE

- Nombre d'hébergement(s)

Capacité du local (en chiens)  
de

## RÉCAPITULATIF INFIRMERIE

- Nombre d'hébergement(s)

Capacité du local (en chiens)  
de

## Récapitulatif chats

## RÉCAPITULATIF LOCAL SAIN

- Nombre d'hébergement(s)

Capacité du local (en chats) de

## RÉCAPITULATIF QUARANTINE

- Nombre d'hébergement(s)

Capacité du local (en chats) de

## RÉCAPITULATIF INFIRMERIE

- Nombre d'hébergement(s)

Capacité du local (en chats) de

## Récapitulatif furets

## RÉCAPITULATIF HEBERGEMENT FURETS

- Nombre d'hébergement(s)

Capacité du local (en furets) de

## Récapitulatif général et transmission de la déclaration

### Récapitulatif général et validation

**OPÉRATEUR RATTACHÉ**

Type d'identifiant\*  
SIRET  
SIRET : 92231181600016  
Dénomination usuelle  
LA FERME DES LOUPS

**COORDONNÉES DE LA STRUCTURE**

Type d'identifiant\*  
N° SIRET  
SIRET : 98861192700019  
Dénomination usuelle (facultatif)  
test

Nom  
01  
Type de voie  
ALLEE  
Nom de voie\*  
des champs

Numéro  
01  
Code postal\*  
95000  
Ville\*  
CERGY

**CONTACT OPÉRATIONNEL**

Civilité\*  
Monsieur  
Prénom\*  
Louis  
Nom\*  
Laumière  
Prénom\*  
0655252111  
Email\*  
gwenaelle.diallo@i-cad.fr  
Confirmation email\*  
Confirmation mot de passe\*  
Mot de passe\*

Ces informations sont collectées pour l'enregistrement du contact opérationnel dans la Base Nationale des Opérateurs (BNO), sur la base d'une obligation légale. Elles sont notamment accessibles aux Directions départementales de la protection des populations (DDPP) dans le cadre de l'exécution de leurs missions. Pour en savoir plus sur la gestion de vos données personnelles, veuillez consulter notre [politique de confidentialité des données](#).

**ACTIVITÉ(S)**

L'une des activités de votre établissement, relevant du secteur \*\*, est-elle en lien avec le secteur des chiens, chats et furets ?

Oui  Non   
 Sélectionnez vos activités\*  
 1 activité(s) sélectionnée(s)

**ESPÈCE(S)**

Espèce(s) en lien avec l'établissement  Chiens  Chats  Furets

**PERSONNEL**

Personnel justifiant des connaissances requises par la réglementation

Toutes espèces confondues	Uniquement pour les chiens	Uniquement pour les chats
1	1	1

**DÉCLARATION DE MES INSTALLATIONS**

ACTIVITÉ ÉTABLISSEMENT AYANT UNE ACTIVITÉ DE PRÉSENTATION AU PUBLIC

Furets  
Récapitulatif des installations et capacités d'accueil

Hébergements 1 Nombre de furets 1

### Dernière étape avant validation : visualisez le récapitulatif général de votre déclaration

Une fois toutes vos installations renseignées, vous pourrez visualiser un récapitulatif comprenant de vos informations déclarées.

Vous pouvez encore apporter des corrections à cette étape via l'icône du stylo.

Une fois la déclaration terminée, vous pouvez la valider.

**A savoir :** Vous pourrez procéder à la mise à jour de votre déclaration à tout moment après la première inscription, et renouveler le processus de validation.

### ⚠️ Attention :

**Après avoir déclaré vos installations, nous vous demanderons de téléverser le Cerfa n° 15983 (désignation du vétérinaire sanitaire)**

### Que se passe-t-il après votre déclaration d'activité ?

Une fois votre déclaration d'activité validée, elle sera transmise à la direction départementale chargée de la protection des populations (DDecPP), ou votre direction de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DAAF) dans les DROM pour vérification. Après vérification et accusé de réception des informations, vous recevrez un récépissé confirmant l'enregistrement de votre déclaration.

## Vos Contacts BNO

### Des guides et tutoriels vidéo

Afin de vous accompagner dans la prise en main de la plateforme, l'ensemble des guides utilisateurs et des tutoriels vidéos de la Base Nationale des Opérateurs sont mis à votre disposition sur le site

[www.i-cad.fr/BNO](http://www.i-cad.fr/BNO)

### Un service support

Pour toute question complémentaire ou en cas de problème technique, un service support dédié est à votre disposition (par mail uniquement) :

[contact.basenationaleoperateurs@i-cad.fr](mailto:contact.basenationaleoperateurs@i-cad.fr)



Une délégation du  
MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE,  
DU DEVELOPPEMENT  
RURAL, DE L'ALIMENTATION  
ET DE LA SOUVERAINETÉ  
ALIMENTAIRE  
Liberté  
Egalité  
Fraternité

**Base Nationale des Opérateurs  
Chiens, chats et furets**

[contact.basenationaleoperateurs@i-cad.fr](mailto:contact.basenationaleoperateurs@i-cad.fr)